

Groupe de travail Entretien

Soutenir un retour de la nature, développer la convivialité et renforcer le sentiment de sécurité

Le groupe de travail (GT) Entretien a exploré les domaines de l'édilité, de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics, des espaces verts et de l'éclairage public. Il articule ses propositions autour de trois idées fortes : d'abord, le domaine doit disposer d'une direction centralisée, mais d'une organisation délocalisée, par secteurs ; ensuite, la commune doit se caractériser par sa capacité à intégrer et à préserver les éléments naturels ; enfin, le secteur doit contribuer à la mise à disposition d'espaces publics conviviaux et sûrs. Concrètement, le GT propose la création de places de jeux et de sports urbains sur l'ensemble du territoire, l'aménagement des abords des rivières dans le respect de la biodiversité et l'arborisation des places publiques. Afin d'être cohérent avec sa volonté de soutenir un retour de la nature dans le périmètre, le GT propose de réduire le recours aux herbicides au profit d'un engagement accru de l'humain et des méthodes mécaniques. Il propose de réduire la quantité de sel épandue sur les routes durant l'hiver – actuellement environ 1000 tonnes sur l'ensemble du périmètre. Pour lui, l'entretien doit aussi contribuer au sentiment de sécurité, notamment grâce à de nouvelles techniques d'éclairage public.

Le groupe de travail (GT) Entretien s'est réuni à huit reprises pour traiter les domaines de l'édilité, de l'aménagement et de l'entretien des espaces publics, des espaces verts et de l'éclairage public. Pour l'essentiel, les propositions du GT visent à dessiner une commune qui se caractérise par l'intégration et la préservation de la nature et la mise à disposition d'espaces conviviaux et sûrs.

Dans la vision du GT, le secteur de l'entretien doit disposer d'une direction centralisée, mais d'une organisation délocalisée, par secteurs. Ces secteurs doivent être définis en fonction de critères géographiques et non pas en fonction des frontières politiques des communes actuelles du périmètre. Pour les membres du GT, les responsables de ces secteurs devraient bénéficier d'une certaine autonomie dans la gestion des affaires courantes. La fusion permettra de donner au personnel plus de possibilités d'évolution et de dégager des synergies, notamment au niveau de l'exploitation, du matériel et des investissements.

Plus de places de jeux et de sport

Aux yeux des membres du GT Entretien, la convivialité doit être le maître mot pour l'aménagement des espaces publics et leur entretien. Plus spécifiquement, ils proposent de développer des places de jeux et de sports urbains sur l'ensemble du territoire, en s'inspirant des bonnes pratiques développées par les communes déjà aujourd'hui. L'entretien doit aussi contribuer au sentiment de sécurité de la population, en particulier dans les zones potentiellement problématiques. La nouvelle commune est appelée à porter un soin particulier à l'éclairage public, en tenant compte des expériences faites par certaines communes – notamment avec le recours à l'éclairage dynamique.

Et au milieu coulent des rivières

Le GT Entretien plaide en faveur d'un renforcement de la présence de la nature dans le périmètre. Cela passe, pour lui, par un aménagement des différents abords des rivières permettant à la fois l'accès de la population et la préservation de la biodiversité. Le GT propose aussi de prévoir une arborisation supplémentaire des espaces publics existants afin

de favoriser le retour de la nature en ville et plus généralement de rendre les places publiques plus conviviales.

Ecologie dans l'entretien

En corollaire, le GT propose que la commune veille à minimiser son impact sur l'environnement. Il s'agit de favoriser le recours à l'humain et à des moyens mécaniques plutôt que chimiques au niveau du désherbage, mais aussi de réduire les quantités de sel à dégeler épanchées sur les routes durant la saison hivernale. Selon le recensement effectué par le GT, ce sont plus de 1'000 tonnes de sel qui sont utilisées chaque année par les communes du périmètre. Les expériences menées par la ville de La Chaux-de-Fonds (NE), montrent qu'il est possible de réduire ces quantités en recourant à des techniques alternatives, telles que

l'épandage de copeaux de bois imprégnés sur les trottoirs et les cheminements piétons. Si le bois est plus onéreux à l'acquisition, il peut être moins coûteux que le sel à l'exploitation, car sa durée d'action est significativement plus longue. La sécurité des passants est garantie.

Le GT Entretien a en outre traité de la question des forêts. Ce domaine étant délégué par les communes du périmètre à la Corporation forestière de Forêts-Sarine depuis plusieurs années, il ne fait aucune proposition. Les ports de la Sarine ne font pas non plus l'objet de proposition, dans la mesure où un groupe de travail externe à l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg planche sur le sujet. L'agriculture, réglée par des baux à ferme, ne fait pas l'objet de propositions du GT.

Informations complémentaires :

- [Nouveau matériau écologique pour le traitement hivernal, La Chaux-de-Fonds \(NE\)](#)
- [Concept d'éclairage public dynamique développé par la commune d'Yverdon-les-Bains \(VD\)](#)